# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er AVRIL 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 1er AVRIL.



VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Vincent & Co., 62 et 64, rue de la Douane—chaussures.

Par S. Guinault, à Alger, à l'écurie de M. Lorio dix belles vaches laitières.

Par Placide J. Spear, au magasin de M. G. Lavie, rue du Canal No. 122, articles de fantaisie, etc., etc.

Par Hofman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

☞ M. Placide J. Spear, encanteur, continuera aujourd'hui, à 11 heures, No. 122, rue du Canal, au magasin de M. G. Lavie, la vente des articles de fantaisie, pipes d'écume de mer, statuettes de bronze, porte-cartes, etc. Pour plus de renseignements, voyez l'annonce à la colonne des encans.

SPECTACLES.

Mercredi, 1er avril.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Capitola avec Mlle Harrison—Grand succès de Mlle Leona Dare.

THEATRE ST. CHARLES.—Débuts de MM. Baker et Fenton, comédiens distingués.


## Réaction et Révolution.

A voir le jeu des partis qui s'agitent en ce moment en France, on croirait que cette nation est en train de recommencer sa propre histoire, comme si les leçons de l'expérience eussent été perdues pour elle. Qu'on se reporte aux luttes qui eurent lieu dans l'Assemblée Législative en 1851 et on y retrouvera d'un côté, la même coalition monarchique, réagissant contre l'idée républicaine et attaquant le suffrage universel; et de l'autre, les mêmes colères, les mêmes appels à l'agitation de la part des partisans de la république. La seule différence dans la situation, c'est que le pouvoir exécutif, au lieu d'être dans les mains du/un président élu par le peuple qui épisait, d'un œil anxieux, les péripéties de la lutte parlementaire pour saisir l'occasion de se poser en sauveur en protégeant le pays à la fois contre la réaction royaliste et contre la révolution, ce pouvoir est dans les mains d'un président choisi par l'Assemblée, d'un homme qui rien dans son caractère, dans ses antécédents ou dans ses aspirations n'autorise à soupçonner de la moindre velléité de coup d'état.

Mais, à part cette différence—et ce défaut bon à noter, que M. Thiers a changé de camp—il y a cette analogie entre la situation en 1851 et la situation en 1874, qu'entre les deux coalitions, l'une monarchique, l'autre républicaine, il y a encore le parti impérialiste qui cherche à faire tourner à son profit les complications que l'acharnement de la lutte pourra créer. Seulement en 1851, Napoléon attendait que la majorité eût supprimé le suffrage universel pour lancer son programme de l'appel au peuple et exécuter son coup de force, tandis qu'en 1874, les impérialistes, qui n'ont plus les mêmes facilités pour faire procéder l'appel au peuple d'un fait accompli, déclarent modestement qu'ils n'attendent leur retour au pouvoir que d'un acte préalable de la volonté populaire, tactique habile qui leur rallie beaucoup de partisans parmi les masses rurales qu'indignent les intrigues d'antichambre des royalistes et qu'effrayent les appels révolutionnaires et les menaces des républicains.

Mais étant donnée cette situation tripartite, la question est de savoir comment on arrivera à une solution quelconque, car aucun des partis ne veut rien céder de ses prétentions.

Les monarchistes n'ont pas encore, paraît-il, renoncé à l'espoir de former dans le sein de l'Assemblée, une majorité qui ose proclamer une bonne fois la royauté et on a vu qu'une motion présentée par M. Dahirel pour faire décider que l'Assemblée voterait le 1er juillet sur la forme du gouvernement, a obtenu 253 voix contre 330. Ils vont employer, sans doute, les vacances, qui dureront du 29 mars au 12 mai, à chercher quelque nouvelle combinaison pour arriver à leur but.

En regard de ces tentatives, que nous croyons condamnées par la grande majorité de la nation et qui ne nous paraissent avoir aucune chance de réussir, nous voyons l'opposition de gauche, rompant avec la tactique prudente inspirée par M. Thiers et les hommes du centre gauche, demander hautement la dissolution de l'Assemblée. Les républicains sont mêmes parvenus à agiter de nouveau le pays, dans l'espoir futile d'obtenir une pression de l'opinion publique qui oblige l'Assemblée à se dissoudre.

L'opposition républicaine reproche avec raison, aux ultra-royalistes de n'avoir rien appris, ni rien oublié; elle devrait bien s'appliquer le même reproche, car, si elle voulait faire un retour sur ses errements passés, elle verrait que les procédés auxquels elle a recours, en ce moment, sont précisément ceux qui l'ont perdue dans les années qui ont suivi la révolution de 1848. Quand les meneurs qui sont au sommet du parti républicain, prononcent le mot agitation, ceux qui sont à la base entendent révolution. Or, les révolutions n'arrivent qu'à d'assez longs intervalles; les tentatives trop rapprochées ne produisent qu'une réaction. Les événements de la Commune sont trop récents pour qu'un coup de force de la rue ait la moindre chance de réussir. Dans l'Assemblée, les républicains n'ont pas plus que les royalistes l'espoir d'obtenir une majorité.

Les impérialistes trop peu nombreux dans la Chambre, ne peuvent que se porter à droite ou à gauche pour déplacer la majorité sur certaines questions. Impuissante pour accomplir, ils ne peuvent qu'empêcher telle ou telle mesure.

Est-ce à dire que la situation soit une impasse et que le *statu quo* actuel doive se prolonger indéfiniment? C'est ici le cas d'examiner une combinaison, dont la réussite est difficile sans être impossible.

Le Cabinet du général MacMahon doit être à peu près convaincu que l'Assemblée, livrée à elle-même, ne pourra arriver à aucune solution, et qu'il est absolument nécessaire qu'il prenne l'initiative. La commission des Trente après plusieurs mois de travaux assidus, n'est pas parvenue à présenter un ensemble de lois constitutionnelles satisfaisant, de même qu'il a été impossible à l'Assemblée de voter les impôts nécessaires pour faire face aux besoins du Trésor. Jamais l'impuissance du gouvernement d'une assemblée n'a été plus efficacement démontrée.

On prête donc au Cabinet l'intention de préparer, pour le présenter à l'Assemblée à son retour, un ensemble de lois constitutionnelles pour l'organisation du gouvernement, avec création d'une seconde Chambre, d'une vice-présidence, etc. La difficulté pour réunir une majorité est de ne barrer le chemin aux espérances d'aucun des grands partis, pour le terme fixé au pouvoir de MacMahon.

Les extrémistes de la droite veulent absolument qu'on supprime le nom de République qui les horripile, les radicaux de l'extrême gauche insistent sur la dissolution immédiate, mais, entre ces deux fractions extrêmes, il y a une masse de 400 et quelques membres qui pourraient se rallier à la combinaison, à la condition que la forme du gouvernement après l'expiration du septennat ne soit pas préjugée. Les monarchistes constitutionnels se disent qu'une présidence avec deux chambres, formerait un acheminement naturel à leur idéal de gouvernement; les républicains modérés compteraient que la République pourrait se maintenir après avoir fait ses preuves d'ordre et de stabilité avec Mac-Mahon et, enfin, les impérialistes se disent que dans six ou sept ans, leur jeune prince aurait vingt ans, et serait plus apte à briguer les suffrages populaires qu'à présent.

Cette combinaison, qui a reçu le nom de conjonction des centres, est vivement discutée par les organes des différents partis. Les feuilles républicaines la repoussent avec énergie, dans la crainte de voir le centre gauche se détacher d'eux, les journaux légitimistes la combattent également. Mais, déjà, la motion de la gauche pour la dissolution, a dû rompre le lien qui unissait cette partie de la chambre au centre gauche, et l'échec de la motion royaliste a dû prouver l'inanité de toute tentative de ce genre, de sorte que le terrain est préparé pour le rapprochement des centres; mais le cabinet devra encore pour réussir, rallier les impérialistes à ses plans d'organisation du septennat et pour dépendra des concessions que ceux-ci exigeront en échange.

Les six semaines de vacances vont être mises à profit par les différents partis et par le ministère pour faire réussir ou pour faire échouer les plans mis en avant. Ce court intervalle ne donnera un peu de répit au pays que pour lui causer une nouvelle anxiété par l'incertitude dans laquelle il est laissé sur les futures péripéties qui caractériseront, à la rentrée de la Chambre, la lutte parlementaire entamée, il y a plus de trois ans, à Bordeaux, et de l'issue de laquelle dépendent les destinées présentes de la France.

LE TIMES.—Ce journal annonce que tous les procès relatifs à la propriété du *Times* sont terminés par une décision finale qui attribue exclusivement cette propriété à la veuve et aux héritiers du fondateur du journal, feu Wm. H. C. King. Nous en félicitons sincèrement Mme King.

Notre confrère ajoute qu'il continuera à suivre la même ligne comme journal indépendant. Rendons cette justice au *Times*, que dans son numéro d'avant-hier, il a parlé avec indépendance de l'assassinat du Czar Paul, événement survenu en 1801, et que dans son numéro d'hier, il a également fait preuve d'indépendance—vis-à-vis de l'opinion publique—en paraissant la pétition présentée au juge Woods en faveur des prisonniers de la paroisse Grant. Quand le *Times* se décidera à parler des autres questions du jour, nous aurons l'occasion de voir s'il est réellement et sérieusement devenu indépendant.

RECTIFICATION.—M. Samuel H. Kennédy, président de la Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans, écrit au *Republican*, pour constater que cette banque n'avait, au moment de la faillite Lizardi, que £10,000 en traites de cette maison, au lieu de $50,000; sur ce montant £5000 avaient été payés avant la suspension de la Banque Crescent City. Ayant fait notre analyse sur le texte publié par le *Republican*, nous avions commis la même erreur.

CONCERT.—Le concert annoncé pour lundi prochain par Mark Kaiser paraît être une grande affaire. Nous voyons avec plaisir que les amateurs artistes s'empressent de répondre à l'appel de notre jeune musicien. A leur tête et ouvrant la liste nous lisons le nom de Mme Bier-Mercier dont la grande et magnifique voix produisit tant d'effet lors de l'inauguration de la salle Grunewald. A la suite de cette brillante cantatrice, viennent Mlles Leblanc et Leroux; puis Mlle Octavie Romey accompagnée de M. J. W. Bremer, M. C. J. Frey, et W. Grunewald, fils, qui possède, nous assure-t-on, un talent fort remarquable comme pianiste. Nous n'avons pas besoin de dire que s'il y avait quelque vide dans ce concert, le violon de Mark Kaiser a lui seul saurait le combler à la satisfaction, bien plus à l'enchantement de tous.

Les meilleurs fonds de lit à ressorts (*spring bed bottoms*) en usage se trouvent chez Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido.

BILLET GAGNANT.—M. G. B. Burke, rue Royale No 90, atteste, ainsi qu'on le verra dans une notice signée par lui et insérée plus loin, qu'ayant acheté pour la somme de $10, au bureau de Dave C. Johnston, Passage du Commerce No 15, le billet No. 3481 de la loterie de la Louisiane, qui a gagné le prix capital de $5000, au tirage de samedi 28 mars 1874, le montant du dit billet lui a été payé immédiatement et sur présentation au bureau de la Compagnie.

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs le grand magasin de meubles de M. J. B. Hubbard, situé à l'angle des rues Remparts et Perdido, que nous avons visité hier.

Ce magasin se recommande au public autant par son ancienneté que par l'élégance et la variété de son assortiment et de la grande modicité de ses prix. Les ameublements complets pour salons, salles à manger et chambres qu'on y trouve, sont des derniers genres et viennent des premières fabriques du Nord et de l'Ouest. M. Hubbard désirant écouler le fort stock qu'il a actuellement en magasin pour faire place aux nouvelles marchandises qu'il attend très prochainement, offre des marchés vraiment exceptionnels.

Nous engageons donc celles des personnes qui ont des achats de ce genre à faire, à profiter de cette excellente occasion, convaincus d'avance, que même les bourses les plus modestes n'auront que l'embarras du choix.

MODES.—On lira plus loin une annonce de Mme. Amélie May, de Paris, qui confectionne sur commande des peignoirs, des robes de ville et de bal, des costumes pour les villes d'eaux. On reconnait dans les articles de toilette qui sortent de l'atelier de couture de Mme. May, cette élégance de forme et ce fini dont les modes parisiennes offrent seules le parfait modèle. Adresse rue de Chartres 75, au 1er étage.

NOUVELLES CHAUSSURES.—M. Pierre Pavia, rue Royale No. 153, entre les rues Toulouse et St. Pierre, est l'inventeur du soulier métallique à vis, le premier qui ont été fait au Sud. Ce nouveau soulier a gagné le premier prix à la Foire de la Louisiane en 1872 et obtint une médaille d'or et en 1873 une médaille d'argent. La combinaison est fort ingénieuse et ce soulier ne peut se dévisser. Voyez l'annonce.

On nous écrit de Columbus (Ohio) dit le Messager, qu'il se soit formé dans cette ville une Société française de secours mutuels. Voici la composition du bureau: MM. Lucien Coutelier, président; G. Wœhrlen, vice-président; Auguste Foirot, secrétaire; Jean Prud'homme, trésorier; F. A. Grollemond, Jos. Engel, Ch. B. Poulailon, *trustees*. Le nombre des membres fondateurs est de trente.

LE FUTUR VICE-PRÉSIDENT EN FRANCE.—On lit dans le *Bien public*:

"A propos des divers projets relatifs à l'organisation des pouvoirs et à la constitution du Sénat, on parle de M. Dufaure comme devant être appelé à la présidence de la Chambre haute. Le président du Sénat serait de droit vice-président de la République."

—Une rencontre à l'épée a eu lieu à Monscron, en Belgique, entre M. le vicomte de Cochy et Louis Blanc, dans le troisième duel, cet dans un état déplorable.

Il paraît que l'eau a miné une grande partie du pays, qui pourrait bien être entraîné pendant un orage.

Les Longshoremen à Pierre.

Il paraît que les longshoremen ne peuvent pas rester tranquilles. Hier après-midi un groupe d'arrimeurs sans emploi, représentant à cette association, ont voulu intimider des travailleurs employés au déchargement d'un navire au pied de la rue Erato.

La police est intervenue et deux des émeutiers ont été arrêtés. Le calme règne encore une fois sur la levée.

Cour de Circuit.

La Cour de Circuit des Etats Unis, présidée par les juges Woods et Durell, a rendu, lundi dernier, un jugement définitif dans l'affaire des Etats Unis contre A. Guirot, et ses cautions, comme assignataire du Trésorier des Etats Unis, par lequel le principal et ses cautions sont dégagés de toute responsabilité, considérant que M. Guirot est justifiable devant la loi, ayant cédé à la force, *vis major*. Il n'a laissé prendre possession des valeurs qui lui avaient été confiées, par l'autorité représentant de fait le gouvernement de la Louisiane.

Le Gros Lot du Kentucky.

On sait que le tirage de la loterie du Kentucky a eu lieu hier. Le bruit courait hier soir dans les cafés de la rue Royale que le gros lot avait été gagné par plusieurs musiciens du second district qui ont pris quelque billets en commun. Nous avons vainement cherché à obtenir des renseignements plus précis. On nous a affirmé avoir entendu dire que le billet qui avait gagné était dans les vingt quatre mille. Nos dépêches de nuit donneront peut-être un renseignement plus précis sur les numéros gagnants.

Incendie.

Vers trois heures, hier matin, le feu s'est déclaré dans la maison basse non bois, sise au No. 96 de la rue Perdido, entre Bensparts et Bassin, propriétaire inconnu, occupée par John et Martin Blum, menuisiers.—La bâtisse a été entièrement détruite et les pertes, évaluées à $5,000, sont couvertes par une assurance.

Les flammes ont gagné la maison voisine, appartenant à Mme. McBrayer et habitée par une famille de couleur, qui a été consumée également. La maison sise au No. 100, appartenant à la succession du docteur Lanphert, a eu le même sort. Les pertes sur la propriété Lanphert s'élèvent à $15,000 et sur la seconde à $2,000. Couvertes par des assurances.

On a lieu de croire que le feu est l'œuvre d'un incendiaire.

Tentative d'incendie.

Vers deux heures, hier matin, un malfaiteur a essayé de mettre le feu à la grocerie de M. J. P. Pierre, sise au coin des rues St. Philippe et Dorgenois.

Les portes donnant sur la rue avaient été saturées d'huile de pétrole et un paquet de poudre placé sous l'escalier.

M. Pierre a été réveillé par l'odeur de la fumée et il a atteint le feu en quelques minutes.

La bâtisse appartient à M. V. Liebner. Les marchandises de M. Pierre sont assurées pour $ 1600 à la Compagnie Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Le rapport du grand Jury.

Le Grand Jury de la paroisse d'Orléans, composé de MM. L. L. Cohen (George T. Crawford, M. Bagley, H. F. Buckley, A. B. Beale, Fred. W. Hyatt, Paul O. Devizer, George Baptiste, Patrick Manning, Charles Walker, H. Christophe, James K. Polk, A. J. Bachemin, Washington Levy, Henry Baer, J. W. Hartnett, ayant l'expiation de son terme a fait une tournée dans la ville, selon l'usage, pour examiner les différents publics, la prison de paroisse et l'asile des aliénés.

Son rapport est assez favorable, sauf en ce qui concerne quelques institutions charitables pour lesquelles la ville fait des allocations qu'elle ne peut jamais payer.

Le Grand Jury accepte tout particulièrement de la classe de filous, connus sous le nom de chevaliers de la roulette, dont le Nouvelle-Orléans est infesté.

Il déclare qu'il n'a pu agir, parcequ'il lui a été impossible de trouver des témoins; tous les membres de la police qui ont été examinés, ayant déclaré franchement qu'ils ne connaissaient pas de maisons de Banko en ville.

Il paraît que ces repaires n'existent pas dans la bonne ville des Croissants, du moins, c'est l'avis de messieurs les métropolitains!

Cependant, en passant le soir, vers neuf heures, rue St. Charles ou rue Royale, on peut entendre distinctement les cris des croupiers appelant les numéros, dans toutes les maisons de jeu qui font Pornement de ces deux rues.

Pour ne pas voir les *ropers* à l'affût au coin des rues il faudrait ne pas avoir d'yeux; pour ne pas entendre les cris de keno et banko que poussent les joueurs favorisé par le sort, ou plus adroits que leurs adversaires innocents il faudrait ne pas avoir d'oreilles. La police, comme la justice serait-elle donc aveugle et sourde, il faudrait chercher la cause de ces désordres de conformation, qui ne soit pas naturels.

Séance du Conseil Municipal.

Le conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz.—Tous les fauteuils des administrateurs sont occupés.—M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, qui est adopté sans difficulté.

Le montant des recettes du département du commerce pour le mois de mars s'élève à $34,332,27; $28,517,57 pour les revenus des levées dans les quatre districts, et $614,70 par la compagnie " Mississippi Valley Transportation."

M. Turnbull présente aussi un rapport favorable sur la pétition de la compagnie des Steamers de la Nouvelle Orléans, de la Floride et de la Havane, qui demande passage exclusif d'une partie du quai au pied de la rue Calliope.

Une ordonnance est adoptée pour annuler les cautionnements fournis par MM. Pike et Irwin dans un procès intenté par Mme. Myra Clarke Gaines.

Une communication est reçue de J. F. Smith, président de la nouvelle compagnie de chars urbains de la ligne Canal, City Park et les Pontchartrain, acceptant l'ordonnance 2545.

Une communication de Hoey et O'Connor est adressée au Conseil, offrant de lui laisser prendre possession immédiatement de l'édifice au coin des rues Royale et Conti, où étaient les bureaux de l'ancienne banque de la Louisiane.

Une commission du Bureau des Commissaires de la Police apprend aux administrateurs que MM. Schumaker et Clark ont été nommés chirurgiens de la brigade métropolitaine, en remplacement des docteurs Ames et Cooper.

Ceux-ci adressent aussi une pétition au conseil se plaignant qu'ils ont été congédiés illégalement et demandant à être réintégrés dans leurs fonctions.

L'affaire est référée à l'administrateur du département des comptes publics.

Le Conseil s'ajourne.

*TEMPERATURE.*—31 mars 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 A. M. | 72 | 22 |
| 12 M. | 81 | 27 |
| 3 P. M. | 88 | 26 |
| 6 P. M. | 78 | |

Rien de plus agréable et de plus coquet qu'un meuble Victoria pour une chambre à coucher. Eh bien! vous trouverez cela, avec bien d'autres choses, à très bon marché, chez Jos. B. Hubbard, dont l'entrepot de meubles est situé au coin des rues Remparts et Perdido. On y achète un ameublement de 11 pièces pour $90!

PROFESSION DE FOI.—Voici un extrait de la profession de foi de M. Edmanuel de Lespérat, candidat à l'élection du 30 mars dans le département de la Lozère, Marvejols.

Au lendemain de cruelles épreuves qui ont failli mettre en danger notre existence nationale elle-même, le repos et la sécurité du lendemain sont pour la France la première et la plus impérieuse des nécessités. Toute politique qui ne s'inspirerait pas uniquement de ce principe serait un crime envers le pays.

L'Assemblée nationale a conféré pour sept ans le pouvoir à M. le maréchal de Mac-Mahon. Sans répudier leurs convictions ou leurs espérances, tous les bons citoyens peuvent, à l'abri de ce nom glorieux, unir leurs efforts pour le salut commun. J'adhère résolument à cette trêve des partis, et j'y serai fidèle.

Homme d'ordre et décidé à repousser énergiquement les attaques auxquelles sont en tout temps les éternels principes sociaux, vous me verrez pourtant sincèrement dévoué à la cause des libertés publiques. J'ai appris, en effet, pendant les années d'un ministère diplomatique, à étudier, à admirer chez des nations voisines, les bienfaits du système représentatif dont la pratique constante peut seule donner aux institutions, aux individus, la maturité nécessaire pour se guider au milieu des difficultés et des luttes inhérentes aux sociétés modernes.

CANDIDATURE IMPÉRIALISTE DANS LA GIRONDE.—Une candidature impérialiste a surgi dans la Gironde, celle du général Bertrand. Voici sa profession de foi.

Electeurs de la Gironde,

Le Comité de l'appel au peuple de votre département m'a offert la candidature à l'élection du 30 mars. Cette candidature, je l'accepte avec bonheur, avec fierté, me rappelant quel chaleureux accueil vos ancêtres firent au mien lorsque, en 1839, il débarqua à Bordeaux.

A une époque troublée comme la nôtre il faut que chacun dise nettement franchement ce qu'il veut.

Je suis bonapartiste; j'accepte loyalement, comme garantie temporaire de l'ordre, le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon.

Mais pour former un gouvernement définitif, durable et fort, je ne comprends que l'appel au peuple directement et librement consulté.

Le sentiment se trouve l'expression vraie de la souveraineté nationale, devant laquelle tous les partis doivent s'incliner.

Tels de celui qui fut le compagnon dévoué de l'empereur Napoléon Ier, sur les champs de bataille et à Sainte-Hélène, et que la reconnaissance publique a placé auprès de lui sous le dôme des Invalides, comme celui de son fils, si je le nomme, c'est qu'il a, pendant dix ans, été mon ami, mon frère d'armes, et qu'il a, pendant six mois, partagé ma captivité.

Si, le 30 mars, 1874, et avant qu'il soit dix heures du matin, vous me donnez vos suffrages, je serai fier de vous représenter à l'Assemblée nationale.

Bordeaux, 11 mars 1874.

A cette date on croyait que les républicains porteraient pour candidat M. Villette, ex-adjoint de Bordeaux, révoqué en même temps que M. Fourcaud.

SERRANO ET DON CARLOS.—Le *Journal de Genève* reçoit d'Espagne des correspondances inspirées par l'esprit révolutionnaire. La presse espagnole y est étouffée. On lit dans celle que publie le numéro arrivé aujourd'hui à Paris :

"Les gens sérieux s'effrayent de l'état prévoyants, assurent que le maréchal Serrano nourrit le projet de renouveler en sens inverse la conspiration de Versailles.

"Un carliste, en situation d'être bien informé, m'assure en ce moment que M. Serrano, par l'intermédiaire d'un légitimiste français, a fait des ouvertures à Don Carlos, lui proposant de le reconnaître comme roi, à deux conditions :

"1° La reconnaissance de tous les titres et dignités accordées depuis la mort de Ferdinand VII.

"2° Une suppression officielle de la confiscation des biens.

"Don Carlos, toujours d'après mon carliste, aurait répondu :

"Je répondrai à Madrid, dans mon palais de la place de l'Orient, après avoir examiné s'il y a lieu de prendre en considération *votre supplique*."

"Mes lecteurs voient peut-être crier à l'absurde, à l'invraisemblance; à quoi je répondrai que depuis six ans l'histoire de ce pays est l'histoire de l'invraisemblable, de l'illogique et de l'absurde. Il ne serait facile, en preuve de mon affirmation, d'apporter des faits et des événements par centaines."

AUTRE ASPIRANT À LA VICE-PRÉSIDENCE.—Le *Courrier de Paris* publie ce qui suit :

Toute l'activité du parti orléaniste se porte en ce moment vers l'institution d'un stathoudérat. Mais on cherche à tourner la difficulté que présente la présidence devant de la nomination du président de la future Chambre haute dont on se préoccupe beaucoup dans les régions officielles. M. le duc d'Aumale serait investi de cette dignité qui deviendrait de droit ou de fait le vice-président de la République. On cherche même à précipiter les événements pour éviter à toute éventualité qui pourrait se produire et que le parti orléaniste semble tout particulièrement redouter.

—Il semble en ce moment que les préoccupations de guerre tendant à s'effacer et à disparaître au moins pour quelque temps, on annonce le départ prochain du prince Frédéric Charles pour un long voyage autour du monde. Il visiterait d'abord la Russie et la Sibérie, s'embarquerait sur un vapeur russe, pour la Chine et le Japon, et ensuite de la transporté par un prussien à San-Francisco, visiterait les Etats Unis et reviendrait en Europe. La durée de ce voyage serait d'environ 18 mois.

—De calculs faits au ministère de l'intérieur touchant l'application de la nouvelle loi électorale, il résulte, dit l'*Ordre*, que, par suite des dispositions adoptées par les Trente, *trois millions d'électeurs* se trouveront écartés des listes.

—On écrit de Bordeaux, 9 mars :

Le vapeur l'*Eclair*, capitaine Guichet, de Bordeaux, a fait naufrage la nuit dernière sur les côtes de Nicolas. Le capitaine, le mécanicien et cinq hommes de l'équipage ont péri; trois personnes ont été sauvées.

—On lit dans *Paris-Journal*:

"En 1848, le vieux Dupont (de l'Eure) ne voulait pas qu'on adoptât le suffrage universel par cap.

A MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc, Albert et Ferdinand Flocon, qui prononcaient toujours le mot de souveraineté populaire, le vieillard répondait :

—Messieurs, il y a une grande distinction à faire entre la majorité arithmétique et la majorité politique d'une nation.

Que ne l'écoutait-on, parce que c'était, non une *vieille barbe* (le mot est tout neuf) mais une mâchoire, et le suffrage universel naquit, et il nous rendra tous pendant peut-être *cent ans*."

—Progrès de l'hippophagie :

La première boucherie de viande de cheval a été ouverte à Paris en 1866. En 1867, on a livré à la consommation 2,152 chevaux, comptés quinze francs et unités; en 1869, on en a consommé 2,738; en 1870, 5,759; en 1873, 8,977, dont 1,092, ânes et 51 mulets. En province l'augmentation est aussi considérable.

—Ne quittons pas le palais, dit un chroniqueur, sans faire un tour à la correctionnelle. Le temps d'entre-bâiller la porte de la 6e chambre, et d'entendre le dialogue suivant :

"*Le président :* Vous vous plaignez d'avoir été battu par le prévenu que voilà.

"*Le plaignant :* Qui, monsieur le président; il m'a donné des coups de pied dans le...

"*Le président :* Asseyez-vous sur ce mot, le tribunal vous comprend."

Si vous voulez un beau meuble de salon à bon marché, allez chez Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido. Vous pourrez acheter là un sofa, six chaises et une berceuse pour $50.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Arrivée de Pinchback.

L'ex-lieutenant-gouverneur Pinchback est arrivé hier soir de Washington. Il a les preuves les plus positives qu'il avait été joué d'un bout à l'autre par le parti de l'humanité et il revient résolu à rompre complétement avec le pseudo-gouverneur et à se rallier aux conservateurs. Pour prouver sa sincérité il doit haranguer le peuple aujourd'hui, à midi, à la statue de Clay. On assure qu'il dévoilera tous les secrets de la grande conspiration qui a escamoté l'élection de 1872. Tous les citoyens sans distinction de parti sont invités à assister au meeting. On y entendra les révélations les plus piquantes sur les tripotages qui ont eu lieu entre les meneur ici et à Washington.

Viande de Kangaroo.

Un brick arrivé hier de l'Australie où il avait été obligé de relâcher en revenant de Chine, a rapporté une famille de Kangaroos. Comme il n'y a ici ni jardin des plantes, ni jardin d'acclimatation, le capitaine n'a pu trouver d'acquéreurs pour ses intéressants marsupiaux et il a imaginé de mettre la fauniffe en loterie au marché français. Les billets ont été enlevés par les bouchers, et le lot, unique en son genre, a été gagné par le boucher le plus joyial et le plus aimable de la halle à la viande. Inutile de le nommer, chacun le reconnaitra. Il débitera, ce matin, à un nombreuse clientèle, de la viande de kangaroo. Ajoutons que pendant le siège de Paris, de tous les animaux du jardin d'acclimatation qu'on a dû manger, le kangaroo a été celui dont la chair a été trouvée la plus délicate. Nous engageons les mangeurs et les gourmets à s'en procurer, car il ne se présentera pas de si tôt pareille occasion.

Un Droit Contesté à M. Kellogg.

Il paraît que le pseudo-gouverneur s'établit peu à peu, il y a quelques semaines, de gracier deux hommes, nommés Hugh et Palmer Dickson, habitant la paroisse Bossier, qui ont tué un certain, T. C. Kirk; et cela, sans même daigner attendre qu'ils fussent conduits devant un tribunal pour être jugés.

Le juge de la Cour de District de la paroisse Bossier a pensé que M. Kellogg n'allait un peu loin et il s'est décidé à mettre le hola, au risque d'être jeté dans une oubliette par les sbires métropolitains.

Il a donné à entendre à son Excellence radicale, que dans les affaires de ce genre, quant à la forme du gouvernement, du moins; et qu'il fallait être fou pour disposer ainsi du droit de grâce.

Le jour viendra peut-être où M. Kellogg se posera une couronne sur la tête, mais, enfin, nous n'en sommes pas encore là.

Chevasse à St.-Bernard.

Une crevasse s'est produite dans la paroisse St-Bernard, à treize milles plus bas que la ville. Déjà, cependant, aux efforts énergiques de nombreux travailleurs, la brèche qui donnait dans la levée a été comblée et les dégats réparés.

Le fleuve est toujours très menaçant et le moindre orage fait passer les vagues au-dessus de la crête des levées.

On rapporte que la levée en face de l'habitation Fiolias a été très mauvaise état, et on a lieu de craindre une inondation.

Danger d'inondation.

On nous rapporte que la levée entre les rues Clouet et Louisa, dans le troisième district, est dans un état déplorable.

Il paraît que l'eau a miné une grande partie du pays, qui pourrait bien être entraîné pendant un orage.

Les Longshoremen à Pierre.

Il paraît que les longshoremen ne peuvent pas rester tranquilles. Hier après-midi un groupe d'arrimeurs sans emploi, représentant à cette association, ont voulu intimider des travailleurs employés au déchargement d'un navire au pied de la rue Erato.

La police est intervenue et deux des émeutiers ont été arrêtés. Le calme règne encore une fois sur la levée.

Cour de Circuit.

La Cour de Circuit des Etats Unis, présidée par les juges Woods et Durell, a rendu, lundi dernier, un jugement définitif dans l'affaire des Etats Unis contre A. Guirot, et ses cautions, comme assignataire du Trésorier des Etats Unis, par lequel le principal et ses cautions sont dégagés de toute responsabilité, considérant que M. Guirot est justifiable devant la loi, ayant cédé à la force, *vis major*. Il n'a laissé prendre possession des valeurs qui lui avaient été confiées, par l'autorité représentant de fait le gouvernement de la Louisiane.

Le Gros Lot du Kentucky.

On sait que le tirage de la loterie du Kentucky a eu lieu hier. Le bruit courait hier soir dans les cafés de la rue Royale que le gros lot avait été gagné par plusieurs musiciens du second district qui ont pris quelque billets en commun. Nous avons vainement cherché à obtenir des renseignements plus précis. On nous a affirmé avoir entendu dire que le billet qui avait gagné était dans les vingt quatre mille. Nos dépêches de nuit donneront peut-être un renseignement plus précis sur les numéros gagnants.

Incendie.

Vers trois heures, hier matin, le feu s'est déclaré dans la maison basse non bois, sise au No. 96 de la rue Perdido, entre Bensparts et Bassin, propriétaire inconnu, occupée par John et Martin Blum, menuisiers.—La bâtisse a été entièrement détruite et les pertes, évaluées à $5,000, sont couvertes par une assurance.

Les flammes ont gagné la maison voisine, appartenant à Mme. McBrayer et habitée par une famille de couleur, qui a été consumée également. La maison sise au No. 100, appartenant à la succession du docteur Lanphert, a eu le même sort. Les pertes sur la propriété Lanphert s'élèvent à $15,000 et sur la seconde à $2,000. Couvertes par des assurances.

On a lieu de croire que le feu est l'œuvre d'un incendiaire.

Tentative d'incendie.

Vers deux heures, hier matin, un malfaiteur a essayé de mettre le feu à la grocerie de M. J. P. Pierre, sise au coin des rues St. Philippe et Dorgenois.

Les portes donnant sur la rue avaient été saturées d'huile de pétrole et un paquet de poudre placé sous l'escalier.

M. Pierre a été réveillé par l'odeur de la fumée et il a atteint le feu en quelques minutes.

La bâtisse appartient à M. V. Liebner. Les marchandises de M. Pierre sont assurées pour $ 1600 à la Compagnie Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Le rapport du grand Jury.

Le Grand Jury de la paroisse d'Orléans, composé de MM. L. L. Cohen (George T. Crawford, M. Bagley, H. F. Buckley, A. B. Beale, Fred. W. Hyatt, Paul O. Devizer, George Baptiste, Patrick Manning, Charles Walker, H. Christophe, James K. Polk, A. J. Bachemin, Washington Levy, Henry Baer, J. W. Hartnett, ayant l'expiation de son terme a fait une tournée dans la ville, selon l'usage, pour examiner les différents publics, la prison de paroisse et l'asile des aliénés.

Son rapport est assez favorable, sauf en ce qui concerne quelques institutions charitables pour lesquelles la ville fait des allocations qu'elle ne peut jamais payer.

Le Grand Jury accepte tout particulièrement de la classe de filous, connus sous le nom de chevaliers de la roulette, dont le Nouvelle-Orléans est infesté.

Il déclare qu'il n'a pu agir, parcequ'il lui a été impossible de trouver des témoins; tous les membres de la police qui ont été examinés, ayant déclaré franchement qu'ils ne connaissaient pas de maisons de Banko en ville.

Il paraît que ces repaires n'existent pas dans la bonne ville des Croissants, du moins, c'est l'avis de messieurs les métropolitains!

Cependant, en passant le soir, vers neuf heures, rue St. Charles ou rue Royale, on peut entendre distinctement les cris des croupiers appelant les numéros, dans toutes les maisons de jeu qui font Pornement de ces deux rues.

Pour ne pas voir les *ropers* à l'affût au coin des rues il faudrait ne pas avoir d'yeux; pour ne pas entendre les cris de keno et banko que poussent les joueurs favorisé par le sort, ou plus adroits que leurs adversaires innocents il faudrait ne pas avoir d'oreilles. La police, comme la justice serait-elle donc aveugle et sourde, il faudrait chercher la cause de ces désordres de conformation, qui ne soit pas naturels.

Séance du Conseil Municipal.

Le conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz.—Tous les fauteuils des administrateurs sont occupés.—M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, qui est adopté sans difficulté.

Le montant des recettes du département du commerce pour le mois de mars s'élève à $34,332,27; $28,517,57 pour les revenus des levées dans les quatre districts, et $614,70 par la compagnie " Mississippi Valley Transportation."

M. Turnbull présente aussi un rapport favorable sur la pétition de la compagnie des Steamers de la Nouvelle Orléans, de la Floride et de la Havane, qui demande passage exclusif d'une partie du quai au pied de la rue Calliope.

Une ordonnance est adoptée pour annuler les cautionnements fournis par MM. Pike et Irwin dans un procès intenté par Mme. Myra Clarke Gaines.

Une communication est reçue de J. F. Smith, président de la nouvelle compagnie de chars urbains de la ligne Canal, City Park et les Pontchartrain, acceptant l'ordonnance 2545.

Une communication de Hoey et O'Connor est adressée au Conseil, offrant de lui laisser prendre possession immédiatement de l'édifice au coin des rues Royale et Conti, où étaient les bureaux de l'ancienne banque de la Louisiane.

Une commission du Bureau des Commissaires de la Police apprend aux administrateurs que MM. Schumaker et Clark ont été nommés chirurgiens de la brigade métropolitaine, en remplacement des docteurs Ames et Cooper.

Ceux-ci adressent aussi une pétition